



BULLETIN D'ENGAGEMENT
**TRIAL de GOUHENANS 13 et 14 mai
 2023**

€ :
 Ch :

Num

Challenges CHETRA / CHETRIM et Trophée AFATA

Nom :	Prénom	Année Naissance
Adresse :		
Code postal :	Ville	
Nationalité :	Club :	
Tel :	Email :	
Moto :	Modèle :	Année :
N° CASM	N° PERMIS	
Carte grise	OUI	NON
Assurance Moto (OBLIGATOIRE) N°		
N° Licence UFOLEP :		

Fléchage	Motos anciennes (CHETRA) et (AFATA)			Motos Modernes (CHETRIM)		
	Pré 65	Twinshocks/Monoshock (*)		TR 2	S2	
Rouge	Inter		Inter	TR 3+	S3+	
Bleu	Expert		National	TR 3	S3	
Vert	Master		Critérium	TR4+	S4+	
Jaune	Gentlemen		Randonneur	TR4	S4	
Blanc		Plaisance (catégorie pour tout type de motos)				

(*) Motos Monoshock refroidissement à air. **Traçage zones S2 uniquement si inscription avant le 1^{er} mai.**

TARIF ENGAGEMENT *si préinscription avant le 8 mai.*

Trial du samedi uniquement : (Trial avec commissaire accompagnateur et remise des prix le samedi soir)	25€	
Trial du dimanche uniquement (CHETRIM, CHETRA & AFATA)	30€	
Les 2 jours : Samedi & dimanche:	50€	
Tarif pour les 12-18 ans 10€ par jour. (Préciser le jour)		
Total : (Le règlement peut se faire sur place). <i>Inscription sur place majoration de 5€.</i>		

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES :

Elles se feront sur le lieu de départ au Bureau des Inscriptions de **8 h 30 à 10 h 30**

Les concurrents devront se présenter avec :

- Leur licence UFOLEP pour l'année en cours
- Leur permis de conduire et attestation assurance moto

VERIFICATIONS TECHNIQUES : suivant les RTS trial FFM (<https://ffm.ffmoto.org/media/document/rts-trial>)

Avant la remise du carton de pointage, les concurrents devront respecter les points suivants :

- Port d'un casque homologué (norme ECE 22-05) attaché, des gants, et bottes de moto adaptées au trial lors de l'utilisation de la moto sur tout le parcours et dans les zones.
- Utiliser une moto homologuée et assurée.
- La moto doit être équipée de pneus de trial, d'un silencieux efficace, d'embouts de guidon, d'un coupe-circuit automatique, (sauf pour moto ancienne), de leviers boulés, de freins opérationnels avec protection sur les disques, de protecteurs de chaîne (pignon sortie BV, dent de requin, couronne bouchée) et aucune aspérité dangereuse

Conformément à l'article L321-4 du code du sport, j'atteste que mon club m'a informé de l'intérêt de souscrire à une assurance individuelle accident. Je renonce à tous recours contre les organisateurs en cas de dommage physique ou matériel causé pendant ma participation.

J'atteste avoir lu, compris et accepté le règlement particulier et m'engage à me conformer aux directives des organisateurs et officiels

SIGNATURE

SIGNATURE RESPONSABLE LEGAL (pour les moins de 18 ans)